Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège Denfert Rochereau
académie Poitiers

Présentation de la classe de 6ème

Réunion de rentrée du lundi 3 septembre 2018

Accompagner Aider Transmettre Exceller
Informer Construire Partager Découvrir

Ou comment aider votre enfant à passer en douceur de l'école au collège ?

- En prenant appui sur les liens existants entre les écoles du secteur et le collège
- En CM2, les grands des petits….
- En 6ème ,les petits chez les grands…
- Prendre en compte le changement de statut de l'enfant (de l'écolier au collégien)

La 6ème de A à Z

Quelques points de repères sur les pratiques du collège

Pour répondre aux questions immédiates que vous vous posez

Une première évocation des principaux changements

- Un professeur pour chaque matière
- Plusieurs salles de cours
- Un emploi du temps variable selon les jours ,les semaines et les périodes
- Une organisation des temps de travail différente
- Des changements de pratiques pédagogiques dans le cadre de la réforme du collège et la réforme des cycles

Continuité

Le collège Denfert Rochereau en quelques chiffres……

- 547 élèves répartis en 24 classes
- 125 élèves de 6ème
- 84 personnels dont 37 enseignants et 9 AVSI
- Plus de 500 repas servis par jour
- Un budget de fonctionnement (hors salaire et travaux bâtiment) 475000 euros
- Une surface financière des salaires 3.28 M d'euros
- Surface bâtie: 3166 m2
- Surface au plancher : 6899 m2

Quelques indicateurs de résultats

Taux de réussite au DNB 2018 :

- Académie de Poitiers : 86,34 %
- **Collège Denfert Rochereau : 88 % pour la série collège et 100 % pour la série professionnelle**
- **65,6 %** des élèves ont obtenu une mention (16 % de mention Très bien, 29,60 % de mention Bien)

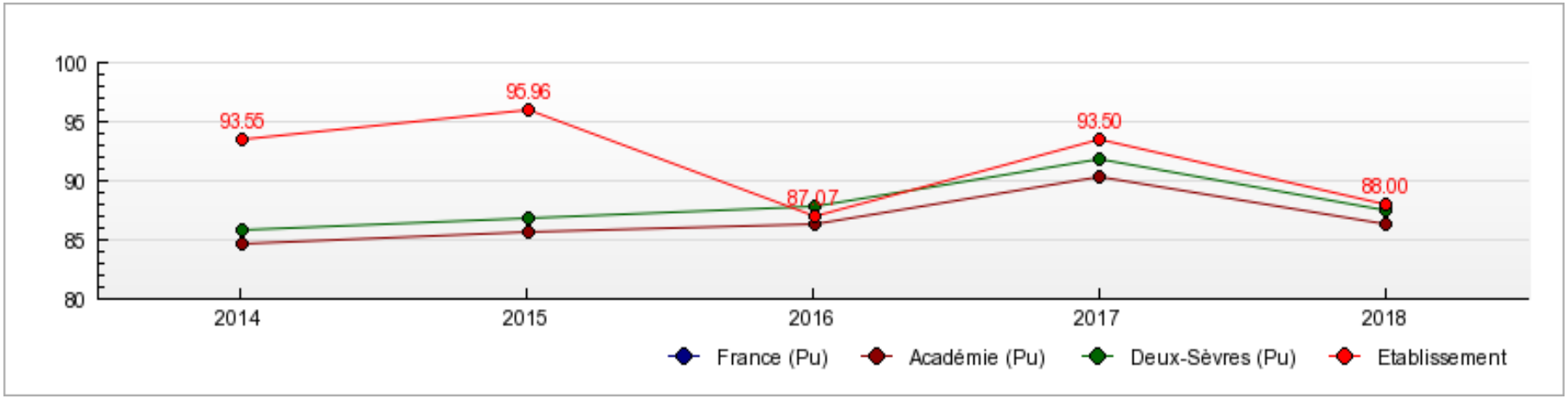

Taux de passage 3ème-2GT
(Taux de passage de 67,18 %)

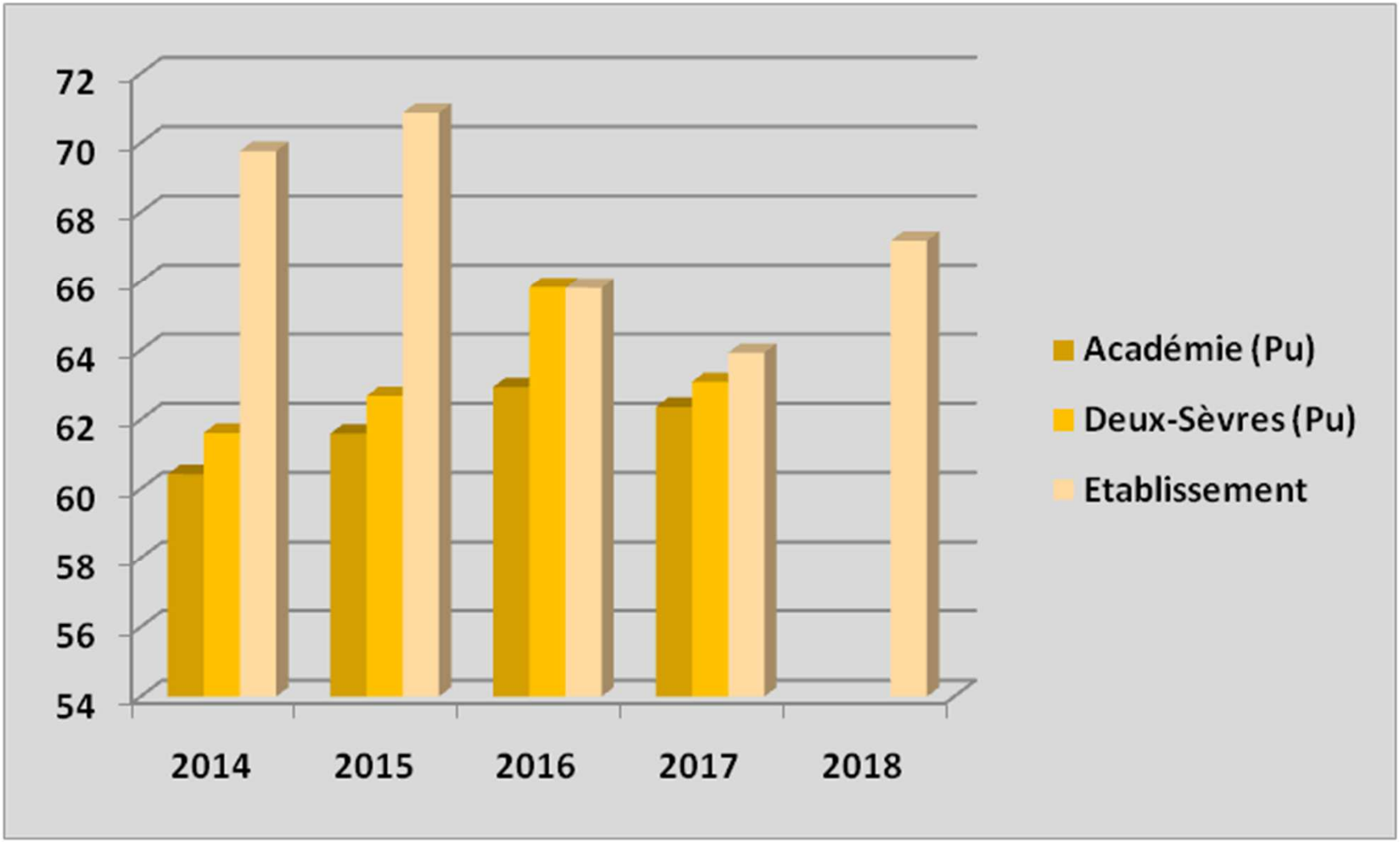

L’organisation pédagogique du collège

Les nouveautés depuis 3 ans

Les **cycles** sont triennaux.

Le **socle commun** est redéfini.

Les **programmes** sont cyclés, soclés et donc réécrits.

L'organisation des enseignements :

- les **grilles horaires** sont rééquilibrées ;
- les **enseignements complémentaires** (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) s'adaptent aux choix des établissements ;
- des **enseignements de complément** (langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales) sont proposés aux élèves ;
- une **marge d'autonomie** accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales.

Les nouveaux cycles

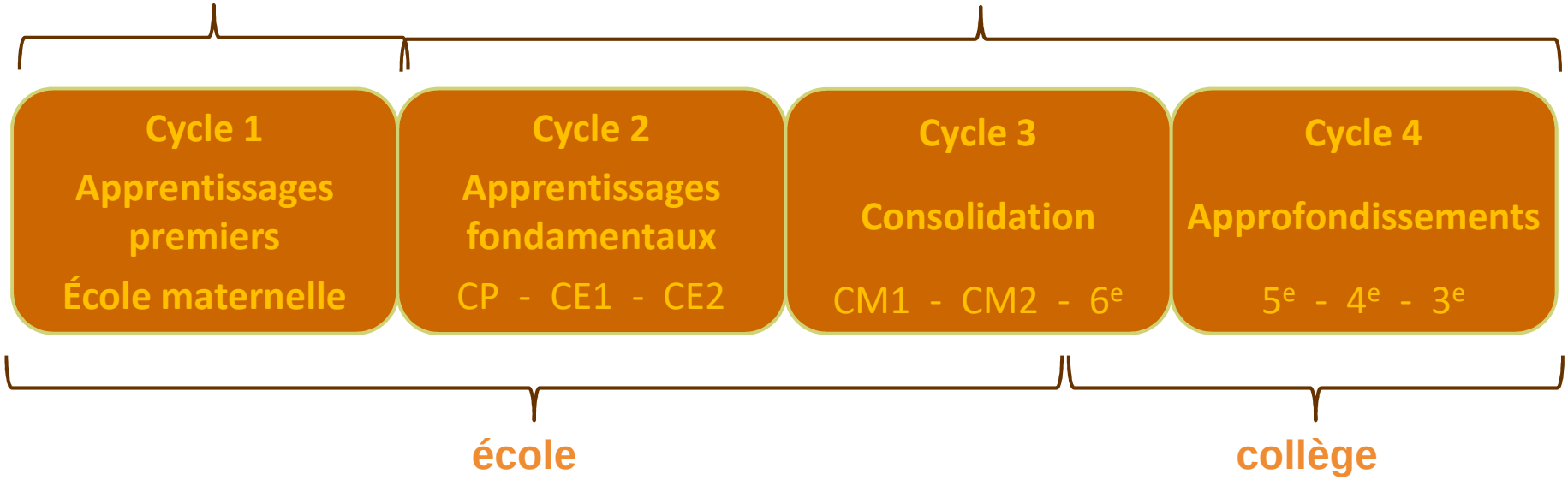

Le cycle 3 est à cheval sur école et collège : **une collaboration à renforcer** dans le cadre, notamment, du **conseil école-collège**.

Le décret sur les cycles

Le nouveau socle commun

- **5 domaines de formation**

2. Les méthodes et outils pour apprendre

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

- **Des objectifs dans chacun d'eux**

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Le décret sur le socle commun

Trois types d’enseignements obligatoires

Enseignements communs

+

Accompagnement personnalisé

Enseignements pratiques interdisciplinaires

Les trois types d'enseignements obligatoires sont intégrés dans les horaires disciplinaires

Enseignements	Cycle 3	Cycle 4		
	6e	5e	4e	3e
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4,5 h	4,5 h	4 h
Histoire - Géographie -Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2		2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT	4 h	1h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques		1h 30	1 h 30	1 h 30
Total	23 + 3 h	22 + 4 h par niveau		

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

L'application nationale ***FOLIOS*** peut aider élèves et enseignants dans le suivi des parcours.

Politique pédagogique du collège Denfert Rochereau

Le projet pédagogique

Articulé autour de 3 axes de travail

- **Axe 1 : Consolider les savoirs fondamentaux, principalement autour de maitrise de la langue pour améliorer les résultats des élèves et les parcours des élèves**

- **Axe 2 : Favoriser l'interdisciplinarité et l'inter degré dans le cadre de la continuité des parcours éducatifs**

- **Axe 3 : Enrichir les connaissances culturelles des élèves et les ambitions d'orientation pour chacun**

Le niveau 6ème (cycle 3)

05 02 2018	Cycle 3		
	NIVEAU 6		
	HORAIRE	dont enseignement à coloration disciplinaire	dont enseignement à coloration AP (3h)
Français	4,5	3,5	1
Mathématiq	4,5	4	1
Hist-Géo	3	2	1
LV1	4	3,5	
LV2			
Physique	4		
SVT		2	
Technologie		2	
Arts Plastiqu	1	1	
Education M	1	1	
EPS	4	4	
Total Elève	26	23	3

L’accompagnement personnalisé sur le cycle 3
3h hebdomadaires

Les principes :

- l'accompagnement personnalisé concerne les élèves de tout le niveau 6ème,
- l’accompagnement personnalisé prend en compte les spécificités et les besoins de chaque élève en prenant appui sur un bilan préalable de ses besoins (outils de liaison 6ème/CM2).

Les visées :

- soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel,
- améliorer leurs compétences,
- contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

Les formats :

- approfondissement,
- renforcement,
- développement des méthodes et outils pour apprendre,
- soutien,
- entraînement,
- remise à niveau.

L’accompagnement personnalisé sur le cycle 3
3h hebdomadaires

Objectifs pour le niveau 6ème (dernière étape du cycle 3) :

- faciliter la transition entre l'école et le collège,
- expliciter les attendus du travail scolaire dans les différentes disciplines,
- faire acquérir plus explicitement les méthodes nécessaires aux apprentissages (en lien avec les attendus des différentes disciplines),
- apprendre une leçon et faire des révisions,
- comprendre et rédiger un texte écrit,
- effectuer une recherche documentaire,
- organiser son travail personnel,
- réduire les difficultés en lecture,
- réduire les difficultés à l’écrit,
- réduire les difficultés à comprendre une consigne orale,
- réduire les difficultés dans l’appropriation des langages mathématiques.

Le niveau 6ème (cycle 3)

Cycle 3 : modèle retenu

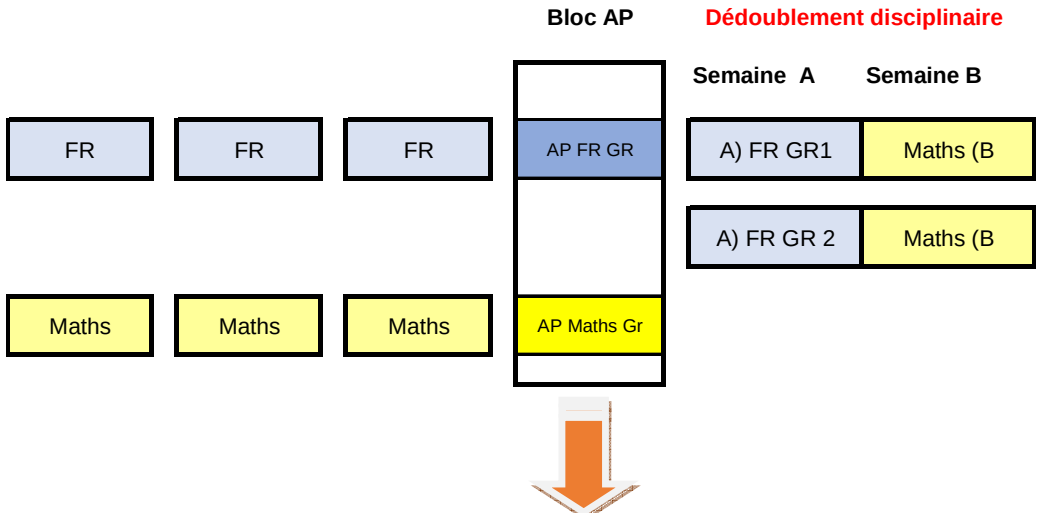

	Groupe 1	Groupe 2	*Groupe 3*
H1	**AP FR**	Devoirs faits ou initiation à la recherche documentaire	***AP MATHS***
H2	***AP MATHS***	**AP FR**	Devoirs faits ou initiation à la recherche documentaire
H3	Devoirs faits ou initiation à la recherche documentaire	***AP MATHS***	***AP FR***

Le niveau 6ème (cycle 3)

Moyens supplémentaires en accompagnement personnalisé en lettres et mathématiques,

- AP Lettres : 1 heure pour 2 classes c.à.d. 3 h pour 5+1 classes (bloc articulé AP).
- AP Maths : 1 heure pour 2 classes c.à.d. 3 h pour 5+1 classes (bloc articulé AP).

Moyens supplémentaires disciplinaires en lettres et en mathématiques,

- Lettres : constitution d'un groupe supplémentaire par quinzaine et par division c.à.d. plus 0.5 fois 5 = 2.5 h.
- Maths : constitution d'un groupe supplémentaire par quinzaine et par division c.à.d. plus 0.5 fois 5 = 2.5 h.

Moyens supplémentaires en histoire-géographie,

- HG : un professeur supplémentaire par division c.à.d. plus 1 fois 5 = 5 h.

6B - Année Complète

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h15	ACCUEIL BRETHOMEAU,3	ED.PHYSIQUE & SPORT MORINEAU	EDUCATION MUSICALE BERTHOMME 1	ACCUEIL BRETHOMEAU,3	
9h10	HIST.GEO.EMC PASSEGUE 3		ANGLAIS LV1 BOUCHET 21	FRANCAIS BRETHOMEAU 3	ACCUEIL BRETHOMEAU,3 ANGLAIS LV1 BOUCHET 21
10h20	TECHNOLOGIE BOULESTEIX T2	FRANCAIS BRETHOMEAU 3	MATHEMATIQUES DESCHENE 3	ANGLAIS LV1 BOUCHET 21	FRANCAIS BRETHOMEAU 3 A HIST.GEO.EMC PASSEGUE 3 B
11h20		ALLEMAND LV1 BUSSE [6 B-C ALL] 24	AP Hist/géo COUVRAT,PASSEGUE 3	MATHEMATIQUES DESCHENE 3	MATHEMATIQUES DESCHENE 3
12h00					
13h00	CHORALE BERTHOMME 1				
14h00	SCIENCES VIE & TERRE COUFFIGNAL S3	ANGLAIS LV1 BOUCHET 21		AP Français MOISON [gpe1 6A-B] 12 Devoirs faits BUTEY-LABOREL [gpe2 6A-B] AP maths DESCHENE [gpe3 6A-B] 20	ED.PHYSIQUE & SPORT MORINEAU
15h00		MATHEMATIQUES DESCHENE <6B> MATHS GR2 20 A FRANCAIS BRETHOMEAU <6B> FR GR1 3 B		AP maths FOUET [gpe1 6A-B] 12 AP Français BRETHOMEAU [gpe2 6A-B] 3 Devoirs faits BUTEY-LABOREL [gpe3 6A-B]	
16h05	ALLEMAND LV1 BUSSE [6 B-C ALL] 24	MATHEMATIQUES DESCHENE <6B> MATHS GR1 20 A FRANCAIS BRETHOMEAU <6B> FRGR2 3 B		Devoirs faits BUTEY-LABOREL [gpe1 6A-B] AP maths DESCHENE [gpe2 6A-B] 20 AP Français BRETHOMEAU [gpe3 6A-B] 3	ARTS PLASTIQUES MBAU TCHA arts plastiques
17h00					

© Index Education 2016

Dispositifs devoirs faits

Les locaux et les espaces de vie

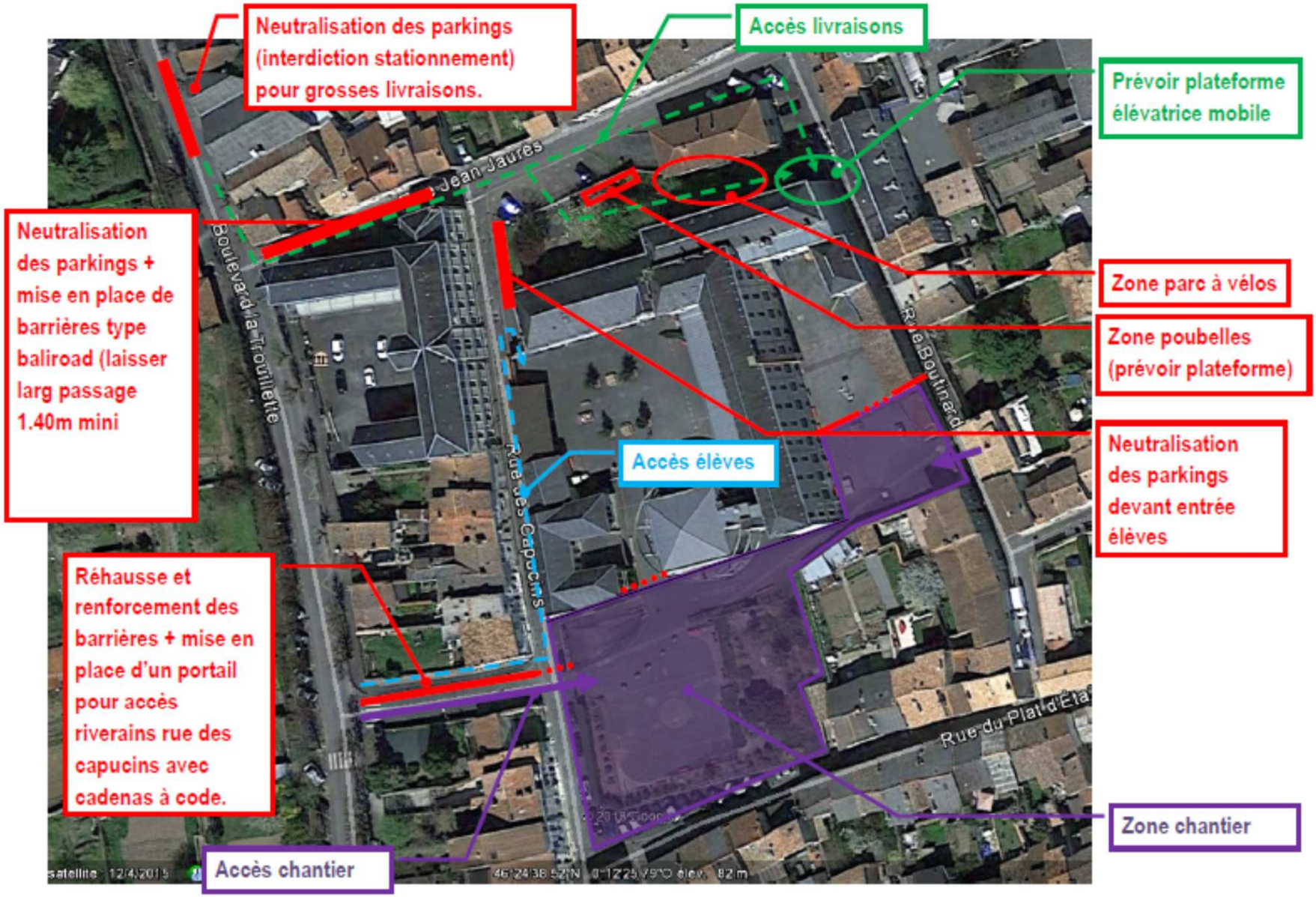
Neutralisation des parkings (interdiction stationnement) pour grosses livraisons.
Accès livraisons
Prévoir plateforme élévatrice mobile
Neutralisation des parkings + mise en place de barrières type baliroad (laisser larg passage 1.40m mini
Zone parc à vélos
Zone poubelles (prévoir plateforme)
Neutralisation des parkings devant entrée élèves
Accès élèves
Réhausse et renforcement des barrières + mise en place d'un portail pour accès riverains rue des capucins avec cadenas à code.
Accès chantier
Zone chantier
Jean Jaures
Boulevard la Trouillette
Rue des Capucins
Rue Boutinard
Rue du Plat d'Etain

L’évaluation des élèves

Le matériel scolaire

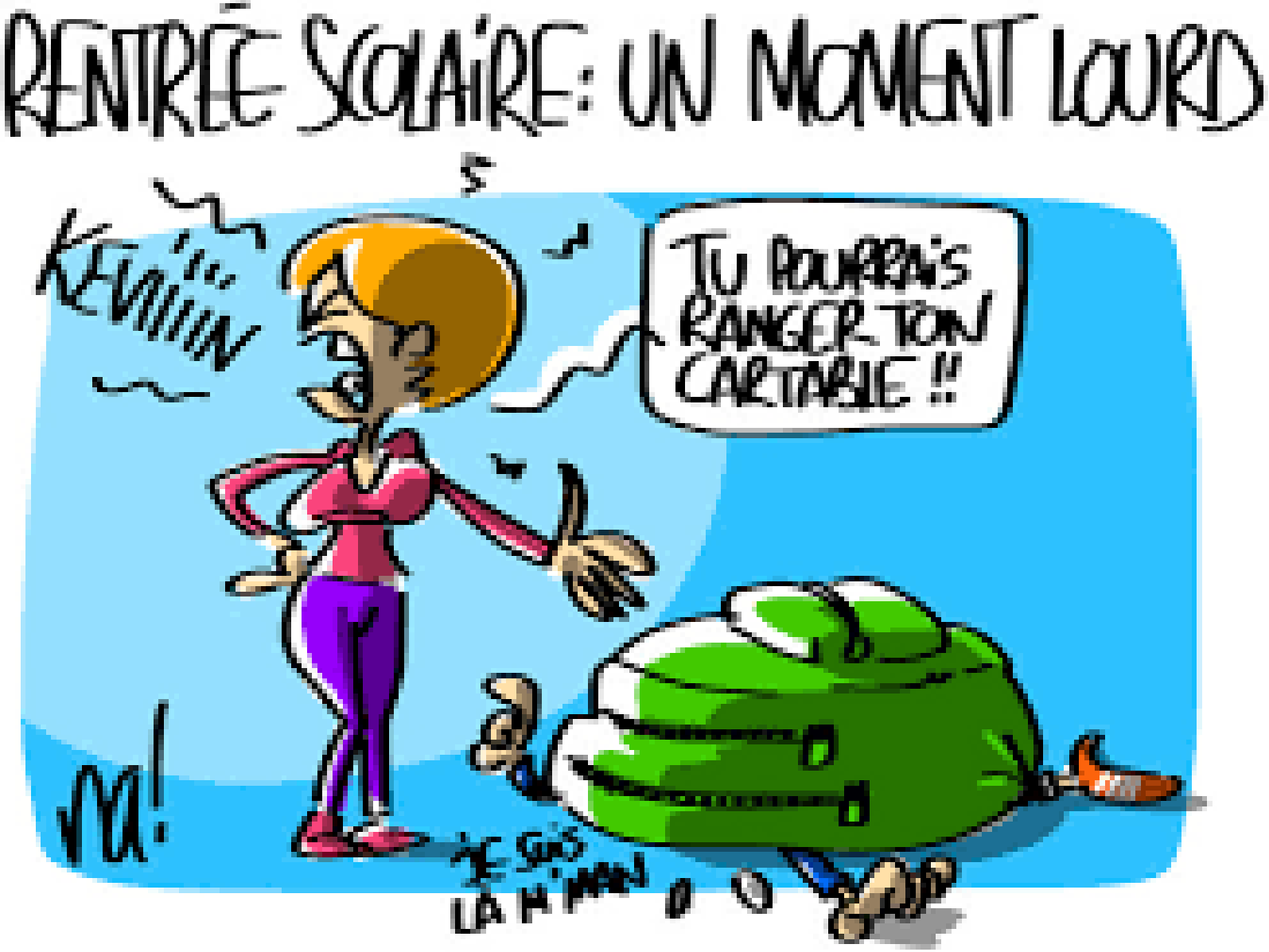

Vos interlocuteurs

- ✓ Le Principal et la Principale adjointe,
- ✓ L'équipe des Professeurs,
- ✓ Le Professeur Principal,
- ✓ La conseillère principale d'éducation et les assistants d'éducation,
- ✓ La psychologue scolaire,
- ✓ La Documentaliste,
- ✓ L'Assistante Sociale,
- ✓ Le Médecin Scolaire et l'Infirmière,
- ✓ La Gestionnaire et la Secrétaire de direction

L'équipe pédagogique et le périscolaire

- Des heures de vie de classe
- Des actions liées aux 4 parcours éducatifs obligatoires des élèves
- Des possibilités d'un accompagnement en dehors des cours (club, aide aux devoirs, découverte de l'association sportive..)
- Le projet vie scolaire
- Dispositif « Devoirs faits » à partir du 17 septembre 2018

Le règlement intérieur du collège

Des règles pour vivre ensemble

Le règlement intérieur : c'est la loi du collège

Il énonce les règles à respecter pour tous

Il fixe les horaires et les règles de sécurité dans l'établissement

Il doit être connu de tous et chacun doit le respecter

- **Tous les élèves disposent de droits, y compris vous parents :**
  - **- droit à un enseignement gratuit**
  - **- droit de s'exprimer**
  - **- droit au respect et à la sécurité**

- **Tous les élèves sont tenus à des obligations : vos enfants doivent être présents à tous les cours, être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens…**

- **Si ce règlement n'est pas respecté par l'enfant, des punitions et sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis : réprimande, retenue, avertissement, blâme, exclusion temporaire…**

Sanctions et punitions

Chaque élève faisant preuve de violence ou d'acte ne relevant pas de punitions s'exposera à une sanction suivant l'importance de cette dernière

AVERTISSEMENT

BLAME

EXCLUSION (établissement, en interne ou avec sursis)

Chaque sanction sera précédée d'un entretien avec les parents pour signifier la sanction choisie par le chef d'établissement.

IRRESPECT ET INSULTE ENVERS LES ADULTES DE L'ETABLISSEMENT

Tout élève qui utilisera des mots vulgaires ou irrespectueux envers un adulte de l'établissement sera soumis à une sanction qui suivra le processus suivant :

- Placement immédiat en mesure conservatoire (sortie de classe)
- Remise aux parents le jour même
- Entretien avec le principal ou la principale adjointe et les parents
- Sanction d'exclusion

La charte de la laïcité

- ***Explicitation du sens des principales notions et thématiques mobilisées dans la Charte.***
- ***La Charte elle-même n'a pas de valeur normative mais se fonde sur des textes législatifs et règlementaires.***
- ***La notion de Charte doit être comprise ici au sens d'un écrit solennel à dimension déclarative et pédagogique.***

Annexes

LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.

DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent

DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles

DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales

DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise

DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

VIGIPIRATE
ALERTE ATTENTAT

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Interdiction de stationner aux abords des établissements
- Évitez les attroupements devant l'établissement
- Signalez tout comportement ou objet suspect
- Organisation de trois exercices de sécurité
- Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :

LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr

LE COMPTE TWITTER
@educationfrance

Téléchargez l'application *SAIP* sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte

SAIP

gouvernement.fr/appli-alerte-saip

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Plan Vigipirate et accès de l'établissement

- **Un seul accès : l'entrée principale du collège.**
- **Toute personne étrangère à l'établissement doit se signaler à l'accueil.**
- **Seuls les personnels seront autorisés à stationner leur véhicule dans l'enceinte de l'établissement.**
- **Aucun rassemblement devant l'établissement :**
- **→ Dès l'arrivée des cars, les élèves devront rentrer directement dans l'établissement.**
- **→ L'attente pour le départ des bus après les cours doit se faire dans la cour du collège.**
- **Les sacs doivent être stockés dans les casiers et sur les étagères placées sous le préau.**

Les parents partenaires

- **Des rencontres dès septembre 2018 (jeudi 13 septembre 2018)**
- **Des rencontres équipes pédagogiques/parents**
- ***Les outils numériques de communication :***

www.collegedenfertrochereau.fr

https://twitter.com/79College

https://www.instagram.com/collegedenfertrochereau/?hl=fr

- ***Deux outils informatiques à votre disposition pour suivre la scolarité de votre enfant :***

  - ***PRONOTE***
  - ***FOLIOS***
  - ***ENT***
  - ***Téléservices (demande bourse de collège en ligne)***
  - ***LSUN***

- **Des courriers et des rendez-vous personnalisés tout au long de l'année**
- **Un carnet de correspondance**

La représentativité des parents

- Les délégués au Conseil d'Administration
- Les Parents Délégués aux Conseils de classe
- Participation à différentes commissions
(exemples : CESC, associations, clubs,...)

Les Associations

- **Le Foyer socio-éducatif**
- **L'Association Sportive**

Avec nos remerciements